

# le journal

Fédération FO de la métallurgie

L'efficacité réformiste

**FO**  
Métallurgie

[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

# STX face au chantage à la commande

**Alors que la direction tente d'imposer un accord dit de compétitivité, l'équipe FO de STX négocie au mieux pour préserver les intérêts des salariés.**

Mobilisation - p. 6  
contre l'austerité

La formation - p. 10  
outil du développement syndical

Les syndicats auto - p. 17  
du monde entier au Japon

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"  
est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 9,53 euros

**SMIC brut mensuel :** 1445,38 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

**Coût de la vie :**

+0,3 % en décembre (+0,4 % hors tabac);

+0,7 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,6 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 303 200

(catégorie A, au 27 janvier 2014)

**Indice de référence des loyers :**

124,83 (4<sup>ème</sup> trimestre 2013).

**Taux d'intérêt (24 janvier) :**

0,19 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

STX face au chantage à la commande 4-5

## 8 Actualité sociale

Mobilisation contre l'austérité 6

Handicap : FO obtient des avancées 7

## 10 Actualité syndicale

USM Midi-Pyrénées, un modèle d'efficacité 8

L'USM des Bouches-du-Rhône en grande forme 9

La formation, outil du développement syndical 10

FO veut élargir sa base chez SNR 14

Métaux du Val d'Oise : indépendant et fier de l'être 14

Mecachrome : l'excellence FO 15

FPT veut continuer de progresser 15

Région Parisienne : l'heure des trésoriers 16

FO obtient des embauches chez Alstom Reichshoffen 16

## 16 Infos

Les syndicats auto du monde entier au Japon 17

Les résultats de FO lors des élections professionnelles 18

Belgique : les métallos pour l'industrialisation 20

## 20 Vos droits

Visite guidée au pays du vote électronique 21

## 22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



# Chômage : vraies et fausses solutions

Le 31 décembre, à l'occasion des traditionnels vœux du président de la République aux Françaises et aux Français, une annonce, qui est loin d'être neutre sur un plan social et familial, a été faite afin de réduire le chômage : le président de la République a proposé un pacte de responsabilité aux entreprises avec un allègement des charges ciblé sur la politique familiale. Si nous sommes d'accord avec l'objectif du président de la République -vouloir inverser la courbe du chômage-, par contre nous ne le comprenons pas et nous ne partageons pas sa manière de faire. Car, en proposant de réduire les charges des entreprises, il répond pour la deuxième fois aux revendications du Medef. La première revendication que celui-ci avait obtenue, c'est le crédit impôt compétitivité pour l'emploi (CICE) qui, sauf erreur de notre part, n'a pas aidé à réduire le chômage.

Avec cette annonce de fin d'année qui a surpris tout le monde, sauf peut-être le patronat, il avait sûrement dans l'idée de lui refiler la « patate chaude » de la lutte contre le chômage. Car il savait très bien que son engagement de réduire le nombre de chômeurs d'ici la fin de l'année de 2013 en France ne serait pas tenu. Pour preuve, nous venons d'apprendre les chiffres de décembre avec une augmentation de 10 200 demandeurs d'emploi, atteignant ainsi le triste record des 3,3 millions de chômeurs. C'est donc un échec.

Le président de la République mise tout sur le fameux « pacte de responsabilité », et le président, un autre, celui du Medef, s'engouffre dans la brèche. Et pour cause, par ici la monnaie ! Il propose même la création d'un million d'emplois sur 5 ans, soit 200 000 par an. Avec cet objectif, en fonction du turnover des

créations d'emplois et en sachant que la métallurgie avait déjà un potentiel entre 70 000 et 110 000 par an, le moins que l'on puisse dire du président du

Medef, c'est qu'il ne prend pas trop de risques et qu'il s'agit, au final, de mettre en place un marché de dupes.

Les politiques, quels qu'ils soient, tout comme certains patrons, en rajoutent. Il faut donc, selon eux, un choc de compétitivité et aller plus loin dans la baisse des charges pour créer de l'emploi. Un ancien ministre vient même de faire une proposition incorrecte et indécente : il faudrait travailler 39 heures payées 35 ! « Ce vieux démon » de la durée du travail revient, alors que les entreprises ont obtenu depuis plusieurs années, des gouvernements successifs, des aides financières. Mais surtout, c'est par le biais du dialogue social et de la pratique contractuelle que des accords ont permis de remédier à ce fameux « démon », avec des contreparties permettant aux entreprises d'être productives. Mais, comme le dit une expression, « morceau avalé n'a plus de goût ».

Alors, face à ces annonces et propositions, nous ne sommes pas d'accord pour que les salariés travaillent gratuitement. Pas plus que nous ne sommes d'accord sur un allègement des charges qui met notre système social en danger, car il faudra bien que quelqu'un paie et que les vaches à lait ne soient pas toujours les mêmes. Stop à la rigueur, à l'austérité et aux augmentations d'impôts ! Il faut relancer l'économie par le biais de la croissance et cela passe obligatoirement par une augmentation des salaires, non par le travail gratuit. Si tel n'est pas le cas, nous organiserons à notre façon la riposte nécessaire.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contac@fo-metallurgie.fr

## STX face au chantage à la commande

*Il est des navires sur lesquels la vie est plus mouvementée que sur d'autres, et sur le paquebot STX celle des salariés n'a rien d'une croisière d'agrément. Avec la remarquable progression de notre organisation lors des dernières élections professionnelles, FO tient maintenant une place de premier plan au sein de l'entreprise. Les métallos n'ont pas eu longtemps à attendre pour se féliciter d'avoir voté FO, qui vient de monter au créneau pour défendre leurs intérêts.*

Si un mot a marqué l'année 2013, c'est bien « compétitivité ». Beaucoup de salariés ont découvert que dans l'esprit de leur direction, sa définition se limitait à « réduire les salaires » ; une logique étriquée et injustifiée que notre organisation dénonce de longue date. C'est donc naturellement que la section FO STX, emmenée par Nathalie Durand-Prinborgne, s'oppose, au printemps 2013, à un projet d'accord dit de compétitivité de la direction du chantier naval de Saint-Nazaire, censé aboutir à une économie de 30 millions d'euros sur le dos des salariés. Bien que non représentative à l'époque chez STX, notre organisation n'en tient pas moins un rôle remarqué, appelant notamment à des débrayages face aux menaces de la direction, qui promettait de dénoncer les accords d'entreprise si les négociations sur le dossier compétitivité n'aboutissaient pas rapidement. La perspective des élections professionnelles en octobre met pour un temps le projet en sommeil.

Au lendemain du scrutin, nouvelle donne : l'équipe FO récolte les fruits de son engagement et de son travail au service des salariés, qui sont presque 20 % à donner leur voix à notre organisation, désormais incontournable. Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et le secrétaire fédéral Eric Keller se rendent à Saint-Nazaire le 28 novembre pour féliciter l'équipe de ce beau résultat, retrouvant notamment sur place le secrétaire de l'USM44 Patrice Pambouc, le secrétaire de l'UD44 Patrick Hébert, son secrétaire adjoint Michel Le Roch et le secrétaire de l'UL de Saint-Nazaire

Gérard Caillon. Mais les réjouissances sont de courte durée. Dans la foulée, la direction met ses menaces à exécution et dénonce plusieurs accords d'entreprise « dans l'unique but de remettre en cause nos acquis et nos garanties sociales pour baisser les coûts salariaux ! » tempête Nathalie Durand-Prinborgne. La renégociation des accords occupe alors largement l'agenda syndical de la fin de l'année, jusqu'à un coup de théâtre le 13 décembre. La direction annonce ce jour-là que le croisiériste italien MSC envisage de passer commande aux chantiers de Saint-Nazaire. A condition d'obtenir un rabais de...30 millions d'euros. Le hasard faisant bien les choses, il suffit donc, pour dégager cette somme, de signer l'accord compétitivité préparé au printemps par la direction. Au cas où un doute subsisterait, cette dernière s'empresse de demander aux organisations syndicales de s'engager par écrit sur cet accord afin de rassurer MSC et de « sécuriser » la commande. « La manœuvre était un peu grossière, se souvient Nathalie. D'autant que la direction a refusé de nous livrer le contenu de l'accord. Nous avons donc refusé de lui donner un chèque en blanc, même si d'autres n'ont pas longtemps hésité à brader les intérêts des salariés. » Le 18 décembre, jour où la direction espérait fournir à MSC la lettre contresignée par les organisations syndicales, un débrayage réunit 700 salariés devant les portes de STX à l'appel de FO Métaux afin de protester contre cette méthode de « chantage à la commande ».

### Une négociation ardue

Pendant ce temps, la renégociation des accords d'entreprise se poursuit de manière houleuse, les propositions de la direction – en particulier une augmentation temporaire de 20 minutes du temps de travail quotidien sans rémunération supplémentaire – s'apparentant à du « travail gratuit ». « La situation est difficile, confie Nathalie. D'un côté, des



*À l'appel de notre organisation, les salariés se sont mobilisés face au projet de la direction.*

ment sur place le secrétaire de l'USM44 Patrice Pambouc, le secrétaire de l'UD44 Patrick Hébert, son secrétaire adjoint Michel Le Roch et le secrétaire de l'UL de Saint-Nazaire

propositions où seuls les salariés font des efforts. De l'autre, l'application de la convention territoriale en cas d'absence de signature, et donc la mise en place de la modulation, qui intéresse particulièrement la direction. » Mais notre organisation n'entend pas céder. Forte de la confiance des salariés et déterminée à être à la hauteur de leurs attentes, elle continue de revendiquer et de défendre pied à pied leurs intérêts, adoptant ainsi une position responsable. Et l'avenir pourrait fort bien donner raison aux métallos. En effet, la compagnie Brittany ferries vient de passer, le 14 janvier, une commande d'importance pour le « bateau du futur », un navire utilisant une propulsion au gaz naturel liquéfié. « Autant dire qu'avec ce contrat, l'accord compétitivité qu'on veut nous imposer n'a plus lieu d'être », explique Nathalie. Notre organisation, fidèle à sa méthode de dialogue et toujours à l'écoute des salariés, poursuit donc les négociations et formule des contre-propositions constructives à celles de la direction.

## FO ne lâche rien

Et la méthode fonctionne, puisque notre organisation a encore obtenu des avancées le 16 janvier. Ainsi, l'accord dit de compétitivité devrait bel et bien être limité à une période de trois années. Sa reconductibilité reste un point de discorde. Concernant l'ITDR (indemnité versée pour amortir la diminution de rémunération lors du passage de 3x8 en 2x8, de 2x8 en journée normale), les points de vue de la direction et de notre organisation se rapprochent, bien que pour FO, les nouvelles commandes engrangées par STX rendent le recours à ce dispositif moins probable. Enfin, la direction a accepté le principe, revendiqué par FO, d'une ouverture de négociations salariales avant la fin des négociations sur l'accord de compétitivité. Reste un gros point de blocage : Les 7 jours ARTP –pour moitié employeur et l'autre moitié salariés– par an que la direction voudrait voir les salariés lui laisser pendant 3 ans dans un compteur spécifique temporaire. FO demande qu'en contrepartie ce compteur temporaire soit augmenté d'un jour par année d'épargne, au titre des intérêts, et que soit donnée une garantie ferme et écrite qu'à la fin de ces trois années d'épargne, ces 24 jours (21 jours ARTP + 3 jours au titre des intérêts) soient in-

tégralement restitués aux salariés en les transférant dans leur CET. « La direction voudrait boucler ce dossier au plus vite, explique



*Le 28 novembre, l'équipe FO de STX a fêté son succès électoral autour de Nathalie Durand-Prinborgne et en présence de Frédéric Homez et Eric Keller dans ses locaux de Saint-Nazaire.*

Nathalie Durand-Prinborgne, mais nous n'entendons pas brader les intérêts des salariés, qui nous ont accordé leur confiance et que nous n'avons pas le droit de décevoir. »

## Le ferry du futur

La commande d'un nouveau ferry géant, qui plus est innovant, restera la bonne nouvelle de janvier pour STX et ses sous-traitants. Elle promet dès maintenant presque trois millions d'heures de travail et peut-être, demain, de nouveaux marchés. Les bureaux d'études à qui on avait annoncé du chômage partiel pour début 2014 vont finaliser la conception de ce projet baptisé I32. Viendra ensuite la construction en 2015, jusqu'à la mi-2016. Au-delà des 270 millions d'euros qui vont rentrer dans les caisses de STX, cette commande pourrait ouvrir de nouveaux marchés au chantier naval. En effet, la motorisation novatrice du navire apporte un avantage à STX. Le système de propulsion au gaz naturel liquéfié (GNL) est le fruit de plusieurs années de développement en coopération avec BAI, avec le soutien du GICAN (Groupement des industries de construction et activités navales), du Cluster Maritime Français et de la région Pays de la Loire dans le cadre du projet Pegasus (Power Efficient Gas Innovative Ship). Les moteurs du ferry sont du type diesel-gaz électrique (dual fuel). Ils utilisent le GNL comme source principale d'énergie, ce qui réduit très fortement les émissions atmosphériques : moins 99 % pour les oxydes de soufre, moins 80 % pour les oxydes d'azote et moins 20 % pour les dioxydes de carbone. A l'heure où le transport mise sur le développement durable, ce type de moteur aura l'occasion de prouver son efficacité sur un navire important. Il constituera un argument de vente pour de futurs navires. Le ferry, d'une jauge brute de 53 000 tonneaux, fera 210 mètres de long pour 31 mètres de large. Il pourra transporter 2400 passagers et comprendra 675 cabines, plus 200 pour l'équipage fort de 200 membres, à la vitesse de service de 24,5 nœuds.

## Mobilisation contre l'austérité

*A l'appel de notre Confédération, plus de 6 000 militants et responsables FO issus de toutes les Fédérations et des Unions Départementales se sont retrouvés le 29 janvier à Paris, à la Halle Freyssinet, pour un grand meeting contre l'austérité. Les métallos étaient présents en nombre et deux d'entre eux -Laurent Smolnik, DSC de Renault, et Nathalie Durand-Prinborgne, déléguée syndicale chez STX- sont montés à la tribune avant que Jean-Claude Mailly ne prenne la parole. Compte-rendu.*

C'est devant une Halle Freyssinet presque comble que plusieurs militants sont montés à la tribune pour s'exprimer avant le discours du secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly. Parmi eux, le délégué syndical central de Renault Laurent Smolnik, qui est revenu sur le contrat social signé par notre organisation chez le constructeur l'an dernier, et la déléguée syndicale STX Nathalie Durand-Prinborgne, qui a brossé le tableau de l'action de FO et son refus de ce qui s'apparentait à du travail gratuit. Tous deux ont été largement applaudis par les militants.

A l'occasion de ce rendez-vous placé sous le slogan « combattre l'austérité, une urgence sociale et démocratique », Jean-Claude Mailly n'a pas mâché ses mots. Depuis le meeting qui s'était tenu au même endroit et à la même époque l'an dernier, l'austérité, qui est la ligne de conduite des gouvernements européens, a continué de progresser, générant ses effets dévastateurs. Au centre de cette logique, une baisse des salaires s'apparentant à un dumping social dont seuls les salariés payent le prix. « Lorsque nous avons refusé l'ANI du 11 janvier 2013 et la loi de sécurisation de l'emploi qui en découlait, tout le monde nous a critiqué, a déclaré Jean-Claude Mailly. Un an plus tard, la suite des événements nous donne malheureusement raison. Mais nous avons montré qu'il était possible de résister et de lutter contre la résignation. »



*Jean-Claude Mailly a prononcé un discours offensif.*

Pointant une Europe plombée par l'austérité qui s'enfonce dans une crise sans issue, en particulier à cause du Pacte budgétaire européen, il a appelé à un changement d'orientation qui passe par un plan de relance et d'investissement en faveur de la croissance en Europe, à hauteur de 2% du PIB européen. Il a dé-



*Laurent Smolnik et Nathalie Durand-Prinborgne ont fait des interventions remarquées et applaudies.*

ploré qu'avec le « coming-out libéral » du président de la République, cette perspective soit des plus incertaines, demandant « le changement, c'est pour quand ? » Dénonçant la continuité des politiques libérales en vigueur depuis trop longtemps, il a répété le refus de notre organisation de voir le coût du travail érigé en unique variable de la compétitivité de nos entreprises et de notre pays. Qualifiant le Pacte de responsabilité de marché de dupe, il a rappelé que « les embauches ne se décrochent pas, et l'histoire nous a démontré que les allègements de charges n'y ont jamais rien changé. »

Pour notre organisation, la vraie priorité reste la défense et l'augmentation du pouvoir d'achat. « Il faut augmenter les salaires afin de relancer la consommation et donc la croissance, a-t-il martelé. C'est la seule voie de sortie de crise, la seule façon d'en finir avec l'austérité. » Il a regretté que les pouvoirs publics n'utilisent pas le levier du SMIC, dont le niveau se rapproche dangereusement du seuil de pauvreté, tandis que les chômeurs sont chaque jour plus stigmatisés. Face à ce contexte social et économique tendu, Jean-Claude Mailly a assuré que FO continuerait de défendre les salariés avant tout, « et nous le ferons avec notre liberté et notre indépendance, car c'est ainsi que le syndicalisme réformiste conçoit la notion de responsabilité ! » Alors que les urgences sont de plus en plus nombreuses et génèrent des attentes qui le sont tout autant, il a conclu en appelant l'ensemble des salariés à faire du 18 mars prochain une journée de mobilisation et de rassemblement.

## Handicap : FO obtient des avancées

Visuel, auditif, moteur, cognitif ou multiple, sans oublier les pathologies du vieillissement : près de 20 millions de personnes en France vivent aujourd'hui avec un handicap permanent ou de longue durée. Pourtant, la question du handicap et de l'emploi reste trop souvent reléguée à l'arrière-plan des dossiers sociaux. Notre organisation, elle, n'a jamais cessé d'agir en faveur des travailleurs handicapés. Dernière avancée en date : la signature de l'accord national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche de la métallurgie le 12 décembre.

Négocier sur la situation des personnes en situation de handicap dans la métallurgie, FO Métaux le demandait avec constance depuis 2005. Aussi, quand l'UIMM a fini par répondre favorablement à cette demande, notre organisation a mis toute son énergie dans la préparation d'un accord marquant une véritable avancée pour cette catégorie de salariés. Et c'est ce qu'elle a obtenu en signant le 12 décembre dernier l'accord national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche de la métallurgie. « Nous avons obtenu un accord impératif, ce qui veut dire que les entreprises ne pourront pas déroger à l'accord national, se félicite le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez. Il impulse une politique globale en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes handicapées, avec un volet sur la prévention. Il prévoit également d'améliorer le taux d'emploi de ces personnes dans la branche. » Cet accord fixe notamment trois priorités dans notre branche. D'abord, mener une action de sensibilisation des entreprises à l'emploi des personnes handicapées avec une campagne d'information et de communication, présentant notamment aux salariés l'intérêt qu'ils peuvent avoir à faire reconnaître leur qualité de travailleur handicapé ; ensuite, la mise en place de partenariats ciblés avec l'Agefiph pour des actions adaptées, y compris au niveau territorial ; enfin, assurer le suivi de ces actions, notamment en partageant les pratiques innovantes des entreprises de la branche. L'accord met également en place des dispositifs pour améliorer l'accès des personnes handicapées à la formation professionnelle. « Nous avons aussi obtenu deux points clés, précise Frédéric Homez : le premier, toujours dans le cadre de la formation, permettra d'adapter les modalités de passage des CQPM (certificats de qualification professionnelle de la métallurgie) en accordant un temps supplémentaire aux examens, et le second pré-



voit une autorisation d'absence sans perte de salaire pour les salariés entamant des démarches administratives pour être reconnu travailleur handicapé ou faire renouveler cette reconnaissance. »

Quelques jours après la signature de cet accord, la Confédération FO organisait le 18 décembre sa 14<sup>ème</sup> « journée nationale Travail & Handicap », preuve, si besoin en était, de l'attention portée de longue date à cette question par notre organisation. Près de 450 participants se sont réunis autour des thèmes de l'embauche et du maintien dans l'emploi, avec la contribution d'intervenants d'envergure nationale. « L'objectif de cette journée est de produire des travaux de qualité et de les partager entre les décideurs nationaux qu'ils soient politiques, syndicalistes, associatifs ou employeurs », explique le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, qui représentait FO Métaux à l'événement. Cette journée était aussi l'occasion de faire la synthèse des actions menées durant l'année, et de fournir formation et informations aux militants actifs sur le sujet du handicap. Enfin, les participants ont pu découvrir le tout nouveau site Internet [handicap.force-ouvriere.org](http://handicap.force-ouvriere.org), accessible aux personnes handicapées et qui, regroupant les revendications de FO sur le sujet, a vocation à devenir un outil informatif de référence mais aussi à mobiliser les adhérents FO afin de donner au Handicap toute l'importance qui lui est due.



Frédéric Homez lors de la signature.

## USM Midi-Pyrénées un modèle d'efficacité

Les métallos de la région Midi-Pyrénées se sont retrouvés le 29 novembre dans les locaux de l'UD de Haute-Garonne pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Eric Ziegler, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, de son prédécesseur Michel Huc et des secrétaires de six Unions Départementales (Ariège, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Haute-Garonne et Gers). Julien Talavan et Jean-Pierre Chotard étaient également présents, ainsi que près de cent responsables syndicaux des huit départements de Midi-Pyrénées.

En préambule, Eric Ziegler a rappelé ce qu'est le rôle de l'USM : « Elle a pour mission de coordonner les syndicats de la métallurgie de notre région et d'agir pour le développement syndical au service de notre organisation. » Il a ensuite brossé un tableau de la situation économique, industrielle et sociale en Midi-Pyrénées. La région n'est pas épargnée par la crise : elle est la première en termes de chômage avec un niveau record de 236 500 chômeurs. Les pertes d'emploi restent nombreuses dans plusieurs secteurs, seuls l'aéronautique, l'informatique, l'électronique restent stables dans le domaine de l'emploi en Midi-Pyrénées.

Créée à la mi-2012, l'USM de Midi-Pyrénées n'a pas chômé depuis, comme l'a montré le rapport d'activité, et a su devenir le point de ralliement des métallos de la région. Face au succès de la permanence juridique mise en place par l'USM, les membres du bureau ayant une formation juridique ont dû venir prêter main forte pour répondre aux demandes des syndicats et des militants, en constante augmentation. La force de notre organisation dans la région, c'est aussi d'assurer sa présence dans l'ensemble des instances et des commissions à laquelle elle est convoquée (Commission Paritaire Régionale des Salaires, Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie, Comité Technique Régional/Action de Développement Emploi et Compétences, Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, etc.), ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats de salariés.

Grâce à l'action des métallos, FO Métaux est la première organisation syndicale de la région en termes de représentativité. Depuis la fin 2012, certaines sections ont subi des modifications importantes, liées principalement à la crise qui touche parfois durement certains secteurs industriels de la région. La section syndicale de Latécoère Aéroservice, qui a disparu suite à la liquidation de l'entreprise, a ainsi vu ses adhérents reclassés chez ACJC, ATR et Derichbourg grâce à l'action de notre organisation. Chez Freescale, le plan social qui a supprimé 900 emplois a eu des conséquences sur l'activité syndicale, mais grâce à la passerelle négociée par FO avec l'UIMM, bon nombre de salariés de chez Freescale sont venus rejoindre les rangs de Airbus Opérations et de ses sous-traitants.



L'USM a également remporté un joli succès avec la création du syndicat FO Derichebourg Atis Aéronautique, qui était précédemment une section et pèse à présent 46 % des voix dans l'entreprise. A noter également la création de sections syndicales chez Feu Vert, Mecaprotec et Nexeya System. « Ces créations nous rendent optimistes car cela renforce le maillage de la région par notre organisation, s'est félicité Eric Ziegler. Il faut poursuivre le développement syndical et la syndicalisation, que ce soit chez les ouvriers, les techniciens ou les cadres. Allons chercher les cadres car ce sont des salariés comme les autres, avec leurs problèmes et leurs revendications. »

En conclusion de la présentation du rapport d'activité et du rapport moral, le secrétaire de l'USM a rappelé que « la crise n'est pas de la responsabilité des salariés, qui sont les premiers à en subir les effets, mais de la responsabilité de ceux qui prônent et défendent un libéralisme poussé à l'excès. Le développement de FO, qui est le meilleur rempart contre les injustices, passera en priorité par un travail d'équipe et de terrain au plus près des salariés. »



L'USM a fait salle comble.

Le rapport a été adopté à l'unanimité, de même que le rapport de trésorerie présenté par Jacques Denis.

Les différents responsables syndicaux de la région se sont ensuite succédés à la tribune pour exprimer les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs entreprises et exposer leurs revendications sur bon nombre de sujets. Puis Frédéric Homez a pris la parole pour faire un point sur la situation générale, ainsi que sur l'aide et les outils qu'apporte la Fédération aux syndicats, encourageant les métallos à continuer dans la voie du développement.

## L'USM des Bouches-du-Rhône en grande forme



Les métallos de l'USM 13, déterminés à faire grandir FO.

Un congrès étant l'occasion de faire un bilan avant de tracer de nouvelles perspectives et de fixer de nouveaux objectifs, Gérard Ciannarella a convié les participants à jeter un coup d'œil dans le rétroviseur afin de se rappeler de tout ce qui a été accompli ces trois dernières années. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'équipe de l'USM 13 n'a pas chômé ! Elle s'est notamment illustrée dans le domaine du développement syndical. Ainsi, en 2011, elle a contribué à la création de neuf nouveaux syndicats ou sections syndicales (Circet Provence, Harsco Metals, CNIM, Inside Secure, Gunnebo, Tagsys, Cersa-MSI, Bull Méditerranée et Renault Verdun Aix), puis sept créations en 2012 (Le câblage français, Centre d'essai BMW, Docapost BPO, HAS, Freche Père et fils et PACA ascenseur service), et enfin cinq nouvelles implantations en 2013 (Apave Sud Europe, Gas Bijoux, EADS France, Ortec Industrie Rognac et Iveco Provence). « Il est évident que la crise ne facilite pas notre action de développement syndical, confie Gérard Ciannarella, mais nous parvenons pourtant à continuer de créer des implantations car les valeurs et les pratiques de notre organisation sont reconnus et appréciés par les salariés, qui savent pouvoir compter sur FO pour être défendus. » Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, en termes de représentativité, FO Métaux est la première organisation syndicale du département et continue de voir ses résultats électoraux progresser dans toutes les entreprises.

Ce succès, l'USM 13 le doit aussi à la forte implication des métallos dans la vie du département, d'abord via sa présence dans de nombreuses commissions et

dans toutes les négociations, mais aussi quand des nuages traversent le ciel social des Bouches-du-Rhône. Plans de sauvegarde de l'emploi, fermetures d'entreprises, mouvements natio-

naux contre l'ANI ou encore contre la réforme des retraites : L'USM 13 a été présente sur tous les fronts, aux côtés des salariés, afin de les défendre et de défendre l'industrie. Comme le résumait Gérard Ciannarella en s'adressant aux participants et, au-delà, à tous les salariés : « Vous ne serez jamais seuls, l'ensemble de la structure FO Métaux sera toujours là pour vous soutenir dans vos actions. » Chez Ortec, chez Harsco Metals, chez Inside Secure, chez Flow Control Technologie et chez bien d'autres, nul n'est près d'oublier que notre organisation s'est battue pour eux !

Insistant sur l'importance de la formation syndicale dans la pratique d'un syndicalisme responsable, il a ensuite rappelé la richesse de l'offre de la Fédération FO de la métallurgie dans ce domaine, à laquelle les Bouches-du-Rhône participent activement, Gérard Ciannarella, Gérard Ramirez et Sylvain Ferrara étant eux-mêmes formateurs fédéraux. Enfin, il a présenté le rapport financier (clos sur un solde positif) qui a été adopté à l'unanimité, de même que le rapport d'activité. Frédéric Homez a ensuite pris la parole pour revenir sur plusieurs sujets d'actualité qui préoccupent les métallos au niveau national et mobilise l'équipe fédérale. Les participants ont également observé une minute de silence à la mémoire de Jean-Marie Bouisset, d'Alain Serre, d'Armand Toubi, de Claude Mazet et de Gérard Bondil, leurs camarades trop tôt disparus en 2013. Enfin, Gérard a remercié Patrick Gonzalez, Robert, Pellegamba, Jean-Claude Suffa, Michel Gatto, Fabrice Merk et Sylvain Ferrara pour leur aide dans l'organisation de l'assemblée générale.

*Les métallos des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés pour le congrès de leur USM le 14 janvier dans les locaux de l'UD 13 autour de leur secrétaire Gérard Ciannarella, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.*

### Le nouveau bureau élu

Le nouveau bureau élu est composé de Gérard Ciannarella (secrétaire), Gérard Ramirez (secrétaire adjoint), Anne-Marie Chopinet (trésorière), Sylvain Ferrara (trésorier adjoint), Serge Prinzi (archiviste), Francis Alba et Jean-Claude Fuffa (membres).

## La formation outil du développement syndical

*Les formateurs fédéraux se sont retrouvés à la Fédération du 14 au 16 janvier pour leur séminaire annuelle autour du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral en charge de la formation Jean-Yves Sabot et du délégué fédéral et formateur Régis Duhamel. Comme chaque année, la rencontre a été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer le prochain plan de formation syndicale, qui doit répondre aux attentes des militants, aux objectifs de la Fédération et aux évolutions du cadre législatif.*



Pour incarner le militantisme FO, le syndicalisme responsable et axé autour de la politique conventionnelle, et pour répondre aux enjeux qui sont ceux de notre organisation, la formation constitue un préalable dont on ne saurait se passer. « Notre organisation porte un modèle syndical traduisant des choix qu'il faut comprendre et des pratiques qu'il faut maîtriser si l'on veut agir pour son développement, et tout ceci passe par la formation » résume Jean-Yves Sabot. La mise en œuvre de la négociation collective n'est pas simple et ne va pas de soi ; la défense des intérêts des salariés demande une bonne connaissance des garanties collectives, gagnées notamment par FO. Même le travail de terrain et la syndicalisation ne s'improvisent pas. Il est vrai que la formation « sur le tas » au sein des équipes syndicales, effectuée par des militants chevronnés est importante, parfois déterminantes. C'est une des conditions d'un bon fonctionnement syndical. Le dispositif fédéral de formation syndical est là pour accompagner, compléter, spécialiser, soulager éventuellement, renouveler ou impulser quand les équipes démarrent...

Depuis près de 15 ans, c'est le développement syndical qui constitue le centre de gravité du dispositif fédéral de formation des militants. Et si ce positionnement demeure, que de chemin parcouru depuis ! Frédéric Homez, qui connaît bien le domaine de la formation pour en avoir eu

la charge lorsqu'il était secrétaire fédéral et avoir largement contribué à lui donner une nouvelle impulsion à partir de 1998, a par ailleurs félicité l'équipe de formation pour la qualité de son travail et son investissement sans faille dans sa mission : « La formation syndicale est un vrai succès et sert efficacement le développement de notre organisation. C'est un outil précieux pour nos militants, qui les aide dans la

création de nouvelles implantations, la syndicalisation des cadres, l'adaptation de nos structures à un cadre législatif toujours mouvant. » Il s'est réjoui de son bon fonctionnement et de sa capacité à anticiper et accompagner les évolutions, et a réaffirmé qu'elle est un des piliers de la Fédération.

L'année qui s'ouvre est marquée par un changement de contexte. En effet, 2013 a vu tomber la première mesure de la représentativité des organisations syndicales, découlant de la loi de 2008. Et lancer dans le même temps le compte à rebours pour une nouvelle mesure en 2017. Un état de fait qui amène FO Métaux à réaffirmer plus que jamais ses priorités qui placent en tête de celles-ci le développement syndical. « Nous n'avons pas à rougir de notre représentativité, bien au contraire, précise Frédéric Homez. Nous avons toujours eu pour objectif de la faire croître et nous avons toujours été prêts à agir en ce sens. C'est pour cela que notre dispositif de formation syndicale a sensiblement évolué, depuis 15 ans, et qu'il continuera d'évoluer autant que nécessaire. Ce sujet a d'ailleurs été discuté lors de la journée des USM du 5 septembre dernier. Nous préparons de nouvelles évolutions qui tiendront compte de l'analyse de nos représentants territoriaux. »

C'est donc une année d'intense travail interne qui s'annonce. Les évolutions, la conception de nouveaux modules et leurs phases de test avant le lancement d'un parcours modifié seront évidemment effectués en lien étroit avec le bureau fédéral, car 2014 promet de marquer une période charnière dans le domaine du développement syndical.

Lors de la mise en œuvre, en 1998, de la nouvelle stratégie de formation syndicale, un aspect essentiel a été d'organiser la démarche autour d'une équipe de formateurs fédéraux. Cette équipe est composée depuis lors de militants-formateurs motivés et déterminés à s'investir dans une action collective au service de notre organisation et de ses membres. Pour l'essentiel, ils contribuent de manière volontaire pour une partie de leur activité syndicale au travail de formation des militants de la Fédération. La cohérence du travail de cette équipe repose sur le fait que le parcours de formation doit apporter aux stagiaires, au fur et à mesure de leur évolution et de leur engagement syndical, des solutions de formation syndicale homogènes, voire identiques, sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, le travail en commun de l'équipe est réel. Si quelques formateurs sont présents depuis le renouveau de la formation en 1998, comme Sylvain Ferrara, Jean-Philippe Clairon et Jean-Paul Delahaie, l'équipe n'a cessé de s'étoffer – preuve du succès de la formation – pour mieux répondre à la demande grandissante des militants. L'année 2014 voit donc arriver de nouveaux formateurs, qui permettront d'élargir l'offre et de l'approfondir dans certains domaines, comme le CE, le comité européen, les retraites ou encore la prévoyance.



*Frédéric Homez, Régis Duhamel et Jean-Yves Sabot avec une partie des formateurs*



# L@ lettre de l'INPC

## Bon à Savoir

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le plafond de la sécurité sociale attendra, à l'issue de 1,4% de revalorisation, 3 129€ mensuels. Ce qui fixera le PASS (Plafond Annuel de la Sécurité Sociale) à 37 548€ pour l'année 2014.

Faisant suite au vote de la loi sur le mariage pour tous, l'AGIRC et l'ARRCO ont ouvert le droit à réversion au titre d'un mariage entre personnes de même sexe. La loi ayant été publiée le 18 mai dernier, les réversions qui en seront issues ne pourront avoir une date d'effet antérieure au 1/06/2013. Les deux régimes ont par ailleurs harmonisé leur réglementation remplaçant les termes "orphelin de père et de mère" par "orphelin de leurs deux parents".

Selon un sondage réalisé par l'institut CSA pour L'Humanité en juin dernier, 83% des Français se déclarent inquiets pour leur retraite, contre 65% en 2003. Le niveau d'inquiétude atteint son paroxysme chez les 25-34 ans (90%). Avec une nouvelle réforme annoncée, 64% des Français considèrent la mise à contribution des revenus financiers comme "la mesure la plus efficace pour garantir le financement du système de retraite". L'allongement de la durée de cotisation est ensuite cité par 39% d'entre eux.

En période de crise, la complémentaire santé est le produit plébiscité par 59% des Français devant l'assurance habitation et l'assurance auto. C'est ce qui a révélé un sondage IFOP réalisé par l'assureur Groupama en juin dernier. Les 93% des personnes interrogées ayant souscrit.....

## A la une : Les pistes de changements pour la CSG

Dans le cadre de la mise à plat de la fiscalité, les pouvoirs publics ont évoqué une réforme de la Contribution Sociale Généralisée (CSG). Or, la CSG est devenue un élément substantiel du financement de la protection sociale.

### Qu'est-ce que la CSG, à quoi sert-elle et combien rapporte-t-elle ?

La CSG a été instituée par la loi de finances du 29 décembre 1990. Elle est recouvrée pour partie par les Unions de Recouvrement de cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales -URSSAF- (revenus salariés notamment) et pour partie par l'Etat. Si le Conseil constitutionnel la considère comme un prélèvement fiscal, la Cour de cassation pose le principe de sa double nature, de sorte qu'elle constitue un impôt au sens de la législation française et une cotisation sociale au sens de la législation communautaire.

Prélevée à la source et proportionnelle (un taux d'imposition pour tous mais variable selon le type de revenus), elle est assise sur l'ensemble des revenus des personnes domiciliées en France : revenus d'activité et de remplacement, revenus du patrimoine et des placements et revenus tirés des jeux. Si l'objectif de la CSG est de diversifier le financement de la Sécurité sociale, elle se substitue en fait aux cotisations payées auparavant par les salariés (pour l'assurance maladie et la famille).

Au total, le taux de CSG représente 7,5% des revenus d'activité, 6,2% des revenus de remplacement, 6,6% des retraites (0% pour les retraités non imposables et 3,8% pour les retraités en-dessous du revenu minimum), 8,2% des revenus du patrimoine et de placements et 9,5% des revenus des jeux. La CSG est partiellement déductible de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) pour les revenus d'activité (5,1%), les revenus de remplacement (3,8% et 4,2%) et les revenus du patrimoine soumis au barème progressif de l'IRPP (5,8%).

Le produit de la CSG est affecté et finance la branche famille (1,08% sur les revenus salariaux et les allocations chômage et 1,10% sur les autres revenus), le Fonds de Solidarité Vieillesse -FSV- (1,03% sur les revenus salariaux et 1,05% sur les autres revenus), la branche maladie de la Sécurité sociale (entre 3,95% et 7,25%) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie -CNSA- (0,10% sur tous les revenus).

En 2011, selon les chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), la CSG a rapporté 88,6Md€ à l'Etat. En comparaison, l'IRPP a rapporté 50,6Md€ et l'impôt sur les sociétés 41,9Md€. Pour 2013, les estimations portent le produit de la CSG à 90,7Md€ et celui de l'IRPP à 70Md€.

### Quelles sont les pistes de changement envisagées ?

Une hausse minimale de 0,2 à 0,3 point de CSG a été évoquée pour financer la branche retraite. Y ajouter le renflouement de l'assurance maladie .....

*Extrait du numéro 72 du 15 décembre 2013*

Pour vous abonner gratuitement à L@ lettre de l'INPC  
(de l'information sur l'actualité de la protection sociale)  
envoyée mensuellement par courriel  
connectez-vous sur le site [www.inpc.fr](http://www.inpc.fr)

Institut National de Prévoyance Collective

4, place Raoul Dautry - 75015 PARIS - ☎ 01 42 18 96 39 - 📠 01 42 18 96 36

courriel : [contact.inpc@inpc.fr](mailto:contact.inpc@inpc.fr)



*Être une force de proposition pour défendre l'industrie*

*Développer la représentativité par la syndicalisation*

*Défendre la convention collective*

*Pour la défense des salariés*

# LIVRET D'ADHERENT

*Fédération  
Force Ouvrière*

# L'AMÉLIORÉ

# LA MEILLEURE RÉSOLUTION POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE 2014 ? ADHÉRER A FO MÉTAUX !



***Informez-vous et soutenez-nous  
dans ce combat quotidien !***



***Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux***

## FO veut élargir sa base chez SNR

Les métallos FO de SNR, société spécialisée dans la fabrication de roulements à billes et de pièces d'engrenage pour l'industrie automobile et l'aéronautique, qui regroupe cinq sites pour près de 2 650 salariés dans les environs d'Anancy, se sont réunis le 15 janvier pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Isabelle Combepine, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD de Haute-Savoie Stéphane Renaud.

Après des années mouvementées qui ont vu se succéder les plans de sauvegarde de l'emploi, les restructurations et le départ définitif de Renault de l'actionnariat au profit du groupe japonais NTN, l'entreprise semble enfin avoir retrouvé une certaine sérénité dans sa situation économique et industrielle. En témoignent la récente augmentation des effectifs intérimaires et le fait que la quasi-totalité des départs en retraite ont été compensés par des embauches. Dans ce cadre, notre organisation revendique avec constance chaque année pour les NAO et l'intéressement, mais se préoccupe aussi très largement des conditions de travail, de la sécurité et de la volonté de la direction de voir la productivité augmenter, avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour les salariés. De plus, l'équipe FO est la seule à exercer son activité sur un terrain purement syndical, les autres organisations étant très politisées et assez fragmentées.

Néanmoins, les valeurs de notre organisation sont connues et reconnues et l'équipe ne cesse d'attirer de nouveaux adhérents, dont une importante part de jeunes prêts à prendre des responsabilités syndicales dans la perspective des élections professionnelles qui se tiendront en septembre prochain. Objectif : s'implanter dans les deuxièmes et troisièmes collèges afin d'élargir l'assise électorale de notre organisation. « Les métallos de SNR sont conscients de cette nécessité, explique Paul Ribeiro, qui s'inscrit de plus dans la ligne définie par la Fédération FO de la métallurgie. Ils en ont les capacités et l'envie, et nous ferons tout notre possible pour les y aider. » Nul doute que cette équipe, qui a été aux côtés des salariés lors de la tourmente des PSE et qui a depuis longtemps gagné sa légitimité et sa crédibilité sur le terrain saura y parvenir ! Elle a d'ailleurs été reconduite par les militants, qui ont voté à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier.



## Métaux du Val d'Oise : Indépendant et fier de l'être !

Les métallos du syndicat départemental de la métallurgie du Val d'Oise se sont réunis dans leurs locaux de la maison des syndicats de Cergy le 13 décembre dernier pour l'assemblée générale ordinaire de leur syndicat. Ensemble, autour de leur secrétaire Christian Girault et en présence du secrétaire général de la Fédération Frédéric Homez ainsi que du secrétaire des métallurgistes de la région parisienne Denis Bieber, ils ont fait un tour d'horizon de la situation économique, industrielle et sociale d'un point de vue général et surtout départemental.

Le Val d'Oise n'est pas épargné par la crise et la situation délicate de Fagor Brandt, numéro un de l'électro-ménager français, a été évoquée puisque l'entreprise est actuellement en redressement judiciaire et que 280 salariés sont concernés par cette mesure sur le site de Saint-Ouen l'Aumône. L'objectif reste de trouver rapidement un repreneur sérieux afin d'éviter le dépôt de bilan. Christian Girault est intervenu pour rappeler l'attachement des métallos du Val d'Oise aux principes ainsi qu'aux pratiques du syndicalisme libre et indépendant incarné par FO. Concernant la représentativité, il a également souligné les bons résultats obtenus par les métallos FO dans le 95, et en particulier au sein de l'équipementier automobile Lear Corporation à Eragny, rappelant que FO y a récemment conforté, grâce à une équipe dynamique, sa place de première organisation, laissant une nouvelle fois derrière elle pas moins de huit organisations syndicales. Le secrétaire général de la Fédération Frédéric Homez a expliqué les différentes actions actuellement menées par la Fédération. Il a rappelé l'appui que notre organisation ap-



porte pour soutenir les actions du syndicat et l'importance que peut avoir l'existence du syndicalisme libre et indépendant. Il est revenu sur le dossier sensible de Fagor Brandt, en confirmant toute l'attention que la Fédération y porte, puisqu'elle est intervenue auprès du ministère du Redressement productif afin que les 1 800 salariés employés dans l'Hexagone puissent préserver leurs emplois.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Christian Girault (secrétaire), Dominique Demoury (secrétaire adjoint), Laurence Danys (trésorière), Christine Hervé (trésorière adjointe) et Antoine Mendes (archiviste).

## Mecachrome : l'excellence FO



La situation de l'entreprise est des plus enviables. Société à la pointe de la technologie, qui a récemment connu un succès très médiatisé en F1 avec le moteur fabriqué à Aubigny-sur-Nère qui a permis à Sébastien Vettel de devenir champion du monde encore une fois, Mecachrome devrait aussi profiter des commandes record enregistrées par Airbus en 2013. Au plan syndical, l'équipe FO vole de succès en succès. Présente aujourd'hui sur tous les collèges, notre organisation pèse près de 55,27% à Aubigny-sur-Nère et ne cesse d'attirer de nouveaux adhérents, notamment issus d'autres centrales syndicales. La recette du succès ? « Nos valeurs et nos méthodes sont connues et reconnues par tous les salariés, explique Stéphane Carré. Notre travail de terrain est constant et efficace, sans oublier que ces dernières années, FO est monté au créneau de nombreuses reprises pour défendre les intérêts des salariés. » Peu après l'assemblée générale, les métallos ont d'ailleurs eu une nouvelle fois à se mobiliser. Le 17 décembre, à l'appel

de FO, ils ont lancé un débrayage, reconduit le lendemain, pour faire pression sur la direction afin qu'Aubigny bénéficie de la même prime de résultat que le site d'Amboise, qui réalise un meilleur résultat. « Nous sommes un groupe, assène Stéphane. Nous revendiquons l'équité dans le partage des bénéfices, sachant qu'elle s'applique déjà quand il s'agit de partager les pertes. » L'autre point qui mobilisait les salariés était leur exigence de voir la direction investir davantage dans des nouveaux matériels et d'améliorer les conditions de travail. « Voir les salariés faire grève pour obtenir de bons outils ne se voit quand même pas tous les jours, commente Paul Ribeiro. Cela montre la conscience professionnelle des métallos et leur attachement à leur entreprise. » A présent, les Mecachrome, fort de leur position majoritaire à Aubigny, comptent bien parvenir au même résultat sur tous les autres sites du groupe, en commençant par s'implanter dans tous les collèges. Qui pourrait douter qu'ils y parviennent ?

*Les militants et adhérents du syndicat FO de Mecachrome, à Aubigny-sur-Nère (Cher), se sont retrouvés le 6 décembre pour leur assemblée générale autour de leur secrétaire Stéphane Carré et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du délégué syndical central de Mecachrome Jacky Chauvière et du secrétaire de l'UD du Cher Thierry Mazzocato.*

## FPT veut continuer de progresser

Les militants FO de la société FPT, entreprise située à Bourbon-Lancy et spécialisée dans la fabrication de moteurs, se sont retrouvés le 19 décembre pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Olivier Pascot et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD71 Gilles Denosjean et du secrétaire de l'Union Locale de Chalon-sur-Saône François Buaillon, dont les locaux à Chalon venaient d'abriter l'assemblée générale de l'USM 71 le mois précédent.

Commentant l'année 2013, Olivier Pascot, a expliqué : « Avec des volumes de production du site de Bourbon aux environs de 57 000 moteurs, l'année 2013 a été relativement correcte avec la présence de 400 intérimaires. Il en ressort malgré tout que, comme le syndicat FO l'avait prédit, la nouvelle organisation du montage n'est pas à la hauteur des espérances de la direction, puisqu'il a fallu autant d'intérimaires qu'en 2008 pour faire 20 000 moteurs de moins sur l'année. » Quant aux perspectives pour 2014, elles suscitent l'inquiétude des métallos puisque le budget devrait baisser de 10 à 20%, et qu'avec la mise en place de la norme Euro 6 au 1er janvier, ce sont deux types de moteurs, représentant une part importante des volumes du site, qui disparaîtront de la production, le Cursor 8 et le Cursor 10. Sans oublier que, le Cursor 9 étant désormais produit en Chine, il ne restera plus à Bourbon que les Cursor 11 et 13.

L'assemblée a également été marquée par le passage de témoin entre Olivier Pascot et Pierre-Yves Bouiller au poste de secrétaire du syndicat. L'ensemble des participants a chaleureuse-



ment remercié Olivier pour la qualité de son travail syndical et son dévouement à notre organisation et aux militants. Jean-Yves Sabot a salué son engagement et son militantisme sans faille : « En passant la main aujourd'hui, Olivier permet au syndicat de préparer sereinement et efficacement les défis qui l'attendent, notamment les élections professionnelles de 2015, a-t-il déclaré. En faisant ainsi primer l'intérêt collectif, il fait honneur aux valeurs de notre organisation. » Olivier restera néanmoins aux côtés des métallos et dans l'équipe, puisqu'il demeure délégué syndical central de FPT et continuera de militer localement pour aider une équipe rajeunie à insuffler un nouveau dynamisme afin de poursuivre la progression de FO chez FPT.

## Région Parisienne : l'heure des trésoriers

Le syndicat des métallurgistes de la Région Parisienne a réuni les trésoriers de ses sections syndicales et syndicats le 16 janvier dans les locaux de la Fédération autour de son secrétaire général Denis Bieber et en présence du trésorier fédéral Hervé Perier.

Moment fort pour le syndicat, cette réunion annuelle permet d'aborder l'ensemble des éléments financiers, et met aussi en valeur le rôle des trésoriers et des collecteurs, rôle souvent ingrat et difficile, mais tellement important. Les participants ont également profité de l'occasion pour faire le point sur le plan de syndicalisation lancé l'an dernier. Et le constat est net : le travail de terrain a porté ses fruits puisque 16 nouvelles sections syndicales ont été créées depuis l'an dernier. La consolidation du bilan de trésorerie, qui interviendra en mars, devrait lui aussi confirmer la bonne santé de la Région Parisienne. Le trésorier Manuel Martinez et le trésorier adjoint Olivier Dajas ont ensuite présenté les comptes du syndicat et le suivi des sections qui lui sont rattachées. Suite à de nombreuses demandes, le prélèvement automatique reste d'actualité. Celui-ci a déjà dû évoluer pour s'adapter à une nouvelle étape d'intégration Européenne (SEPA- Single Euro Payments Area). Les documents distribués lors de la réunion sont adaptés à ces nouveaux paramètres. Cette nouvelle formule de paiement commence d'ailleurs à trouver son rythme et devrait

commencer à porter ses fruits dès le deuxième semestre 2014.

Hervé Perier, trésorier de la Fédération, a ensuite abordé le sujet de la transparence financière et son importance pour les métaux. Il a rappelé que la Région Parisienne a dû s'adapter aux nouvelles règles financières, notamment la publication des comptes, et qu'elle a donc mené à bien un important travail pour se mettre en conformité avec la loi.

Hervé Perier a précisé que la Fédération, afin de s'adapter aux nouvelles données, avait décidé de faire appel à un cabinet, qui aura pour mission d'analyser l'image de notre organisation et de déterminer les moyens de faire évoluer la communication externe pour plus d'efficacité dans le cadre de notre développement.

Puis, avant de conclure, Denis Bieber a évoqué les défis qui attendent le syndicat, en particulier dans le cadre de la représentativité, qui sera à nouveau mesurée jusqu'en 2017. « Nous devons aller davantage vers les cadres et miser sur le développement syndical tous azimuts », a-t-il déclaré pour conclure cette réunion.



## FO obtient des embauches chez Alstom Reichshoffen

FO a signé, le 6 novembre dernier, un avenant à l'accord d'établissement d'Alstom Transport Reichshoffen sur le temps de travail dans un contexte bien particulier. Le temps de travail était auparavant organisé sur 4 jours. Or, un nouveau programme de production imposait une autre organisation. Plus de 15 réunions de négociation ont été nécessaires pour parvenir à un aménagement du temps de travail satisfaisant à la fois les besoins de l'entreprise et les attentes des salariés.

De nombreuses contreparties ont été obtenues par notre équipe, ce qui montre bien ce qu'est le véritable réformisme : prendre ses responsabilités devant une situation économique donnée, négocier et signer des accords protégeant les droits des salariés. Concernant le contexte, l'équipe a tenu compte de la mauvaise situation économique dans l'industrie ainsi que celle d'Alstom en général, tout en ayant comme objectif principal la pérennisation du site. Des suppressions de postes en France et en Europe dans l'entreprise étaient d'ores et déjà annoncées. Le site de Reichshoffen bénéficie malgré tout d'une charge ferme et prévisionnelle de travail.



L'équipe FO d'Alstom Reichshoffen.

Cet accord prévoit ainsi un volet d'embauches (60 postes) et des compensations financières. « C'est un accord gagnant-gagnant qui ne maintient pas seulement l'existant mais offre de nouvelles garanties, se félicite le secrétaire fédéral Eric Keller. L'équipe FO a fait un travail remarquable tout en s'adaptant aux réalités du terrain. »



## Les syndicats auto du monde entier au Japon

Si la crise survenue en 2008 a affecté l'ensemble du globe, la croissance du marché automobile mondial ne s'en est pas moins établie à 2,6 % en moyenne par an sur la décennie 2000. Moins de 5 ans après 2008, la croissance mondiale est à nouveau soutenue et devrait continuer de progresser. « C'est surtout en Europe que le secteur est aujourd'hui à la peine. Le constat que nous faisons, en Europe, c'est que la crise automobile n'y pas terminée, note Jean-Yves Sabot. Plusieurs raisons à cela : l'Europe est un marché solvable dans lequel l'automobile s'est développée depuis des décennies pour atteindre progressivement aujourd'hui les capacités d'un marché de renouvellement; les marges de croissances sont limitées, au moins beaucoup plus faible que sur d'autres continents; la concurrence y est plus rude que sur d'autres continents; les capacités des consommateurs ont attiré nombre de constructeurs non européens qui, dès avant la crise de 2008, sont venus chercher une part du gâteau, quitte à pratiquer une concurrence parfois déloyale contre laquelle nous nous sommes insurgés de longue date... »

Les conditions de travail au sens large, incluant les salaires, la négociation collective et la capacité qu'ont ou n'ont pas les salariés dans le monde à s'organiser en syndicats, ont été au cœur des débats. Force est de constater que, en dehors des zones historiquement industrielles et syndiquées, ces conditions sont globalement difficiles. Elles participent également au dumping international, qui alimente toutes les théories sur la baisse sans fin du coût du travail.

### Priorité à la syndicalisation

Face à cette situation, quelles réponses syndicales ? Les débats ont porté sur l'important travail de coordination des syndicats présents chez les différents constructeurs automobiles, dont la plupart ont une dimension internationale. « De nombreux accords-cadres internationaux existent et permettent à ces réseaux de fonctionner avec efficacité, explique Jean-Yves Sabot. C'est un outil précieux pour l'action syndicale qu'il faut promouvoir et développer. » Dans ce domaine, la France n'est pas en reste. Chez PCA et chez Renault, de tels accords sont en vigueur et notre organisation siège au sein des instances supranationales de représentation du personnel. Laurent Smolnik a d'ailleurs présenté, au nom de la France, l'accord cadre

international signé chez Renault en juillet dernier. Kemal Oezkan, assistant du secrétaire général d'IndustriALL Global Union, Jirki Raina, a souligné l'importance de ces réseaux d'entreprises internationales en pointant les attaques contre la liberté syndicale dans le monde, qui ne se porte vraiment bien qu'en Europe et dans quelques pays industrialisés et reste menacée sur le reste du globe. Un focus réalisé par Bob King, président du comité automobile d'IndustriALL Global Union, sur la situation aux Etats-Unis, est venu illustrer ce propos, via le récit du combat mené de longue date par UAW (organisation syndicale présidée par Bob King) dans le Mississippi pour l'organisation d'élections professionnelles sur le site Nissan de Canton.

Les participants se sont tous accordés pour reconnaître que la syndicalisation est la priorité numéro un pour IndustriALL Global Union et que les réseaux internationaux présents notamment chez les constructeurs automobiles peuvent et doivent être un levier en ce sens. Comme le fait remarquer Paul Ribeiro, en charge du développement des relations internationales au sein de notre Fédération, « l'automobile est un secteur d'importance pour IndustriALL Global Union, et plus largement dans le monde industriel; ce type de réunion constitue aussi une excellente occasion d'établir, développer et renforcer les liens avec nos homologues du monde entier.

De ce point de vue, nos échanges ont porté sur des thématiques autour desquelles se monteront peut-être bientôt des projets de coopération syndicale internationale. Dans une économie toujours plus mondialisée, nous devons plus que jamais réfléchir et agir à un niveau global pour apporter des réponses adaptées aux défis qui se posent à nous, organisations syndicales de tous les pays. »

Tokyo accueillait, du 10 au 12 décembre, la réunion annuelle du groupe de travail sur l'industrie automobile d'IndustriALL Global Union. Notre organisation y était représentée par une délégation composée des secrétaires fédéraux Jean-Yves Sabot, Paul Ribeiro et Laurent Smolnik, également délégué syndical central de Renault, et de Patrick Michel, de PCA.



En compagnie de M. Takakura, Président du syndicat japonais Nissan Roren, avec lequel notre organisation entretient des relations syndicales étroites et amicales par l'intermédiaire de Laurent.

# Les résultats de FO lors des Comité d'entreprise

Dpt	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	Div.
06	SNAE Citroën Filiale/Antibes	57	41	41	0	0	0	0	0	0	0
13	La Française des jeux / Vitrolles	360	258	173	0	0	0	28	57	0	0
18	Mecachrome / Aubigny-sur-Nère	490	313	173	0	60	80	0	0	0	0
19	Mecalim / Brive-La-Gaillarde	64	42	16	26	0	0	0	0	0	0
58	Cam France / Nevers	542	384	64	173	45	0	102	0	0	0
25	Schrader / Pontarlier	396	240	136	0	0	0	104	0	0	0
26	Thalès Avionics / Valence	595	387	59	42	195	0	91	0	0	0
31	Microturbo / Toulouse	505	428	35	207	51	0	135	0	0	0
33	Cordon Electronics ex Cirma / St-Loubes	158	111	27	73	0	0	11	0	0	0
35	SCC Citroën / Chantepie	108	95	95	0	0	0	0	0	0	0
41	MBDA / Selles Saint Denis	258	216	73	79	6	0	58	0	0	0
44	IBM / Saint Herblain	646	491	53,01	18	61,38	150,66	125	69	0	13,95
46	Maec Recouard / Cahors	465	338	77	66	195	0	0	0	0	0
52	Alleward Rejna Autosuspensions / Fronville	142	82	82	0	0	0	0	0	0	0
57	Akers / Thionville	197	147	50	50	47	0	0	0	0	0
57	AGCO / Ennery	249	193	24	35	29	35	70	0	0	0
59	Wevista / Roubaix	202	172	50	23	25	61	13	0	0	0
59	Renault Retail Group (ex RFA) / Roubaix	303	246	84	32	0	0	92	0	0	38
59	Fives Industries / Noyelles-lès-Seclin	68	61	12	49	0	0	0	0	0	0
59	Mercedes Benz France / Valenciennes	170	152	17	34	64	0	29	0	8	0
59	GTS Industries / Dunkerque	618	521	377	117	27	0	0	0	0	0
59	IBM / Marcq-en-Baroeul	311	260	39,81	24	5	5	113,19	4	0	69
61	KME France SAS ex Trefimetaux / Rai	333	248	45	84	71	0	48	0	0	0
62	Crown Cork / Boulogne-sur-Mer	165	116	49	67	0	0	0	0	0	0
67	Schaeffler France ex INA France / Haguenau	1983	1534	387	437	304	406	0	0	0	0
67	Auto Bilan France Dekra / Selestat	649	223	145	0	78	0	0	0	0	0
68	Euro Information Services / Mulhouse	565	398	136	112	0	84	0	66	0	0
69	Société commerciale Citroën / Vaulx-en-Velin	72	52	52	0	0	0	0	0	0	0
69	Rexroth Bosch / Venissieux	408	314	48	195	0	0	71	0	0	0
71	FPT Powertrain Technologies / Bourbon-Lancy	1429	1085	314	313	0	0	0	367	0	91
72	Sarrel / Marolles-les-Braults	306	228	228	0	0	0	0	0	0	0

# élections professionnelles

## Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	Divers
57	38	38	0	0	0	0	0	0	0
360	257	156	0	0	0	29	72	0	0
490	313	179	0	51	83	0	0	0	0
N.C.									
542	387	75	163	55	0	94	0	0	0
396	231	133	0	0	0	98	0	0	0
595	390	62	30	187	0	111	0	0	0
501	431	25	209	56	0	141	0	0	0
158	116	35	72	0	0	9	0	0	0
108	91	91	0	0	0	0	0	0	0
N.C.									
235	183	0	0	10	127	19	8	0	19
441	331	113	56	162	0	0	0	0	0
142	84	84	0	0	0	0	0	0	0
197	150	48	55	46	0	0	0	0	0
249	185	19	42	29	30	65	0	0	0
202	174	47	25	20	71	11	0	0	0
303	242	96	26	0	0	65	0	0	55
68	62	10	52	0	0	0	0	0	0
169	155	15	26	71	0	29	0	14	0
617	530	376	116	38	0	0	0	0	0
N.C.									
333	236	48	86	56	0	46	0	0	0
165	117	46	71	0	0	0	0	0	0
1983	1548	407	439	322	380	0	0	0	0
649	226	159	0	67	0	0	0	0	0
565	402	142	115	0	79	0	66	0	0
72	41	41	0	0	0	0	0	0	0
408	316	61	185	0	0	70	0	0	0
1426	1150	312	330	0	0	0	408	0	100
306	227	227	0	0	0	0	0	0	0

N.C. : Non communiqué

Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie de l'année dans ce numéro. FO continue de progresser dans les entreprises grâce à l'excellent travail de terrain réalisé par les équipes syndicales et les militants. N'oubliez pas de faire parvenir à la Fédération FO de la métallurgie vos PV d'élections dans les meilleurs délais !

## Belgique : les métallos pour l'industrialisation



*Le syndicat belge de la métallurgie ABVV a tenu son deuxième congrès du 20 au 22 novembre à Genk. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro représentait notre Fédération à ce grand rendez-vous placé sous le thème « Pour une nouvelle industrialisation ».*

La ville de Genk (Belgique) a accueilli du 20 au 22 novembre le deuxième congrès d'ABVV, la fédération de la métallurgie flamande, qui a pris voici quatre ans son autonomie géographique et linguistique au sein de la Confédération syndicale FGTB. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro était sur place pour représenter notre organisation lors de cet événement que ses organisateurs avaient placé sous le thème « Pour une nouvelle industrialisation ».

Dans cette ville emblématique d'un demi-siècle de développement industriel et qui voit disparaître son industrie automobile après avoir vu fermer ses mines, les syndicalistes belges ont fait le bilan des quatre années qui viennent de s'écouler et de la tempête économique et financière qui a notamment coûté 30 000 emplois industriels au pays, en particulier dans la métallurgie. « Et maintenant ? s'est interrogé le président d'ABVV Herwig Jorissen.

C'est à nous qu'il appartient d'empêcher l'érosion de notre tissu industriel par tous les moyens ! » Dans cette optique, aucune piste de réflexion n'a été écartée, générant des débats d'une grande richesse : industrialisation dans le contexte du développement durable, innovation technologie, emplois...

Les métallos belges se sont aussi placés eux-mêmes sous le microscope en se demandant si leurs structures et leurs moyens étaient bien suffisants pour défendre les intérêts des salariés de façon adéquate, pour conclure qu'une évolution était nécessaire si leur organisation voulait apporter des réponses adaptées et efficaces aux enjeux et défis de demain. « A l'image de FO, constate Paul Ribeiro, ce sont des syndicalistes qui vivent le réformisme militant, sont à l'écoute et pragmatiques, sûrs de leurs valeurs mais ouverts. »

## Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Tél. : .....

Entreprise : .....

### A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie  
9 rue Baudoin - 75013 Paris  
Tél. : 01 53 94 54 00



## ○ Visite guidée au pays du vote électronique

*Autorisé depuis 2004 pour les élections professionnelles, le vote par internet gagne du terrain, au prétexte de réduction des coûts et de gain de temps, bien que ces prétendues vertus ne soient pas établies. Il n'en reste pas moins que le sujet est hautement technique et pose ainsi des questions inédites aux délégués chargés de le mettre en place. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous donnons quelques pistes pour aborder le sujet plus sereinement.*

### Qu'est-ce que le vote électronique ?

Aujourd'hui il s'agit essentiellement du vote par internet. Le salarié se connecte à une plate-forme de vote via le réseau, chez lui ou en entreprise, pendant son temps de travail ou en dehors, grâce à un identifiant et un mot de passe. La signature de la liste d'émargement est remplacée par la validation du bulletin qui se matérialise par un « click » sur un bouton. La phase de dépouillement est entièrement automatisée et dispense de l'ouverture de bulletins et du décompte manuel.

### L'employeur peut-il l'imposer ?

Non, cela doit être permis par un accord collectif d'entreprise ou de groupe (mais pas d'établissement, art. L. 2314-21 et L. 2324-19 CT). Il faut donc la signature d'un ou plusieurs syndicats ayant obtenu au moins 30% des suffrages aux dernières élections, et l'absence d'opposition d'un ou plusieurs syndicats ayant obtenu 50%. Cet accord doit prévoir les modalités générales du vote dans un cahier des charges respectant les prescriptions des articles R. 2314-8 al.2 et R. 2324-4 al. 2 CT.

### Cet accord est-il la seule condition préalable ?

Non. Tout d'abord, l'accord collectif doit être déposé auprès de la DIRECCTE au plus tard la veille de la signature du protocole d'accord préélectoral qui reste obligatoire. Le protocole, signé à la double majorité, doit mentionner l'existence de l'accord collectif prévoyant le vote électronique et le nom du prestataire retenu pour le mettre en place. En annexe, il doit détailler le fonctionnement du système retenu et du déroulement des opérations électorales.

L'employeur doit également procéder à une

déclaration du système à la CNIL et informer les organisations syndicales de cette formalité. La CNIL vérifie à cette occasion que le système respecte bien ses recommandations et peut ensuite faire des contrôles sur place.

### Quelles sont les garanties sur lesquelles il faut être vigilant ?

Le système de vote doit assurer la confidentialité des données transmises, notamment le fichier relatif à la liste électorale, ainsi que la sécurité de l'adressage des moyens d'identification des électeurs, de l'émargement, de l'enregistrement et du dépouillement des votes. Notamment, la Cour de cassation a eu l'occasion de rappeler que l'envoi des identifiants et mots de passe pour voter devait être sécurisé. Un simple mail sur la messagerie professionnelle ou un courrier simple ne suffisent pas. Le message doit être crypté ou le courrier envoyé en LRAR pour être sûr que personne ne puisse voter à la place de l'électeur (Cass. soc. 27 février 2013, n°12-14.415).

Ensuite, les données relatives aux électeurs inscrits sur les listes électorales ainsi que celles relatives à leur vote doivent être traitées par des systèmes informatiques distincts, dédiés et isolés.

De plus, avant sa mise en place, le système doit être soumis à une expertise indépendante menée par un prestataire autre que celui choisi pour gérer le vote dans l'entreprise. L'expertise doit être tenue à la disposition de la CNIL. L'objectif est notamment de s'assurer que le système fonctionne bien et que le vote de l'électeur n'est pas modifié par le système, qu'il est pris en compte et qu'il est bien anonyme. Nos délégués doivent également s'assurer que le système est bien celui qui a été expertisé et que l'expertise a été complète.

Il faut être attentif au scellement : il s'agit de s'assurer qu'il n'est pas possible d'accéder aux bulletins pendant le scrutin. C'est l'équivalent de la garantie que l'urne reste physiquement fermée pendant le vote. Enfin, le chiffrement ininterrompu du bulletin de vote directement sur le poste de l'électeur et ce, jusqu'au dépouillement. Cela revient à vérifier que le bulletin mis dans l'enveloppe le reste bien jusqu'au dépouillement.

### Comment se déroule le scrutin ?

L'électeur doit se faire connaître par le moyen d'identification qui lui a été fourni. Cela permet au serveur de vérifier l'identité de l'électeur et de garantir l'unicité de son vote. Le salarié accède aux listes de candidats et exprime son vote qui doit apparaître clairement à l'écran, et peut être modifié avant validation. La transmission du vote et l'émargement font l'objet d'un accusé de réception que l'électeur peut conserver. Le vote est anonyme et chiffré par le système avant transmission au fichier « contenu de l'urne électronique ». La validation le rend définitif et empêche toute modification. A l'issue du vote, la cellule d'assistance technique contrôle le scellement du système. Dès la clôture, le contenu de l'urne et les listes d'émargement sont figés, horodatés et scellés. Le décompte des voix apparaît lisiblement à l'écran et fait l'objet d'une édition sécurisée portée sur le PV.

Après le dépouillement, le système de vote est scellé. Les fichiers supports doivent être conservés sous scellés par l'employeur ou l'entreprise prestataire jusqu'à expiration du délai de recours de 15 jours, ou, en cas d'action engagée, jusqu'à la décision juridictionnelle définitive. Ensuite, l'employeur procède à la destruction des fichiers.

### Comment en savoir plus sur les aspects techniques du vote ?

Tout d'abord, sachez que l'employeur doit faire bénéficier aux représentants du personnel, délégués syndicaux et membres du bureau de vote, d'une formation sur le système de vote retenu (art. R. 2314-15 et R. 2324-11 CT). Les salariés doivent également recevoir une notice d'information détaillée sur le déroulement des opérations. Enfin, vous pouvez vous reporter au site de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), et notamment sa délibération n°2010-371 du 21 octobre 2010.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 526

1	2	7	4	3	8	6	5	9
3	5	8	2	6	9	7	4	1
4	6	9	5	7	1	8	2	3
6	7	2	1	8	3	5	9	4
5	8	1	9	2	4	3	7	6
9	4	3	7	5	6	2	1	8
7	1	6	3	4	2	9	8	5
2	3	4	8	9	5	1	6	7
8	9	5	6	1	7	4	3	2

### Sudoku

	3	7			9			
	5		4	3				1
		4	5		8			
4							3	2
	1			4			7	
8	2							5
			3		4	8		
3				6	7		4	
			9			3	5	

### Le mot du mois : Social

Social-démocrate ? Social-libéral ? Les observateurs ont commenté d'abondance le « virage » que le président de la République aurait pris lors de sa conférence de presse du 14 janvier, et cherché le qualificatif politique le plus adapté. On se gardera ici de trancher le débat pour se borner à constater qu'il serait en tout cas, de l'avis général, social-quelque chose. C'est déjà ça.

Car, utilisé en adjectif, comme ici accolé à un autre, ou en nom commun, « social » renvoie à un sens qui, à partir de 1830, s'est focalisé sur les rapports entre les classes de la société, et particulièrement les conditions matérielles des travailleurs. Les mot peut alors qualifier un climat, une mesure, une loi, une revendication, un mouvement, un conflit, un acquis, et malheureusement aussi, trop souvent, un plan (on veut croire que dans cette expression récente ce sont les mesures d'accompagnement qui sont sociales, et non la décision initiale de supprimer des emplois).

Auparavant, « social », du latin *socialis*, lui-même dérivé de *socius*, qui signifiait « compagnon, associé », qualifiait plus largement un ensemble de personnes formant une société ou l'une de ses composantes : un groupe social, ou des classes, entre lesquelles on mesure des inégalités sur la fameuse « échelle sociale ». L'idéal restant bien sûr, aujourd'hui comme hier, la souvent invoquée « justice sociale ».

Il est donc curieux, et regrettable pour la clarté du débat, que les noms composés à partir de « social » ne soient utilisés que dans un sens péjoratif. « Social-démocrate » en particulier, qui dans la France d'aujourd'hui est presque devenu une injure : à l'origine socialiste modéré, l'intéressé est désormais pour ses adversaires plus modéré que socialiste, voire partisan de l'immobilisme. On n'est pas loin du jargon léniniste qui, toujours très coloré, avait forgé le terme de « social-traître ».

### Mots croisés n° 526

#### Horizontalement

A. C'est, finalement, avoir le souci de l'étiquette. B. S'enflammait trop et finit au bûcher. C. À eux quatre, ils font la révolution. D. Lettre, parfois en facteur. Nouvel an vietnamien. E. Allonge un cours. Interjection précoce. F. Dans l'eau ou sur le crâne. G. Manche, sans rapport avec la couture. Descendant du prophète. H. Article. Coupe du monde. I. Voyelle double. Nez familier. J. Douleur brusque.

#### Verticalement

1. Frappée, pas forcément par un direct. 2. Conjonction. Un satellite tout chamboulé. 3. Qualifie celui qui fait l'œuf. 4. Elle ferme le poste. 5. Un anglais. Souvent associé à une colère latine. 6. Son défaut, c'est de ne pas être une maison close. N'est donc plus ici. 7. Rangement de bas en haut. Ancien voisin de la Mésopotamie. 8. Il ne déteste pas l'ironie. Pas douce. 9. Vieux Grec. Préfixe 10. Où l'on vous fait du plat.

Solution du n° 526

D	I	P	L	O	M	A	T	I	E
I	L	L	U	M	I	N	E	X	
A	L	I	M	E	N	T	A	I	T
G	E	B	R	I	E	S	I		
O	G	A	M	B	O	N			
N	A	R	G	U	I	L	E	C	
A	L	L	O	S	E	A	N	T	
L	I	E	C	E	D	A	I		
E	T	A	R	I	S	T	O		
S	E	P	A	R	A	T	I	O	N

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D	■			■		■				
E							■		■	
F	■					■		■		
G					■					
H		■						■		
I				■						
J										

Dialogue  
social  
+



Notre  
entreprise  
nous écoute  
et nous  
respecte.  
Alors nous  
nous impliquons  
pour elle ».

Pierre GALANDON  
Délégué Syndical



=  
Implication



BOURNE ET HENRIODD | 11 - CONCEPTION : 20 COMMUNICATION

## Avec **Humanis**, mettez le **dialogue** et le **bien-être** des salariés **au cœur de votre réussite**

Deuxième acteur de la négociation paritaire collective, Humanis est par nature à l'écoute des partenaires sociaux. Privilégiant avant tout le dialogue social, Humanis propose des solutions globales de santé, de prévoyance et d'épargne retraite.

Nos entreprises clientes peuvent compter sur notre offre de produits et services contributeurs de mieux-vivre (actions en faveur des populations fragiles, assistance, aide au retour à l'emploi, réseaux de soins...) et sur l'accompagnement permanent de nos experts face à une actualité sociale et réglementaire toujours en mouvement.



### Contactez vos interlocuteurs

Marie Claire Barré  
06 89 98 84 47  
marieclaire.barre@humanis.com

Didier Brulé  
06 25 58 76 77  
didier.brule@humanis.com

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE  
[entreprises.humanis.com](http://entreprises.humanis.com)



**Humanis**

Protéger c'est s'engager



## RELEVONS ENSEMBLE le défi de l'innovation sociale

**ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,**  
KLESIA est un organisme paritaire  
à but non lucratif qui se concentre sur  
la protection des personnes :  
en complémentaire santé, prévoyance,  
épargne retraite et action sociale.  
Son action s'inscrit dans une démarche  
responsable, tant à l'égard de  
ses clients que de ses partenaires.